

Renseignements aux parents

2022-2023



École Jean-Duceppe

Respect Autonomie Persévérance

École Jean-Duceppe

610 rue Jean-Duceppe, Repentigny, Québec, J5Z 4V3
Téléphone : 450-492-3583 Courriel : jean-duceppe@csda.ca

Membres du personnel

DIRECTION

Jean-Sébastien Fagnant, directeur
Karine Julien, directrice adjointe

SOUTIEN

Line Renaud, secrétaire d'école
Gilbert Armstrong, concierge de jour
Sylvain Lavoie, concierge de soir
Jennifer Morin, T.E.S. préscolaire
Julie Douaire, T.E.S. 1^{er} cycle
Sandra Benard-Lussier, T.E.S. 2^e cycle
Sonia Moreau, T.E.S. 3^e cycle
Stéphanie Girard, P.E.H.
Élaine Bissonnette P.E.H.

ENSEIGNANTS

001 Geneviève Caron
002 Cynthia Locat

101 Mélanie Dufort
102 Marielle Bergeron
103 Maryse Beaucage

201 Linda Tétu
202 Louise Lalancette
203 Line Béliveau

301 Chantal Drainville
302 Élyse Castonguay
303 Sarah Bouchard

401 Mélanie Clément
402 Nancy Dubois
403 Amélie Pageau

501 Louise Mayrand
502 Véronique Gauthier
503 Joannie Coulombe

SERVICE DE GARDE

Josée Lapointe, technicienne

Éducatrices

Louise Rioux
Chantal Hébert
Martine Boudreault
Julie Pelletier
Diane Chadwick
Gabrielle Huet De Champlain
Zoubida Zeggane
Lyne Emond
Caroline Trahan
Dahbia Bendou
Laurie Couturier
Marie-Josée Poitras
Olivier Labrosse
Sylvie Gagné
Caroline Dupont
Karène Lajeunesse

601 Josiane Richard
602 Christine Olivier

615 PEPALS :

Partie anglaise : Hélène Bouchard
Partie française : Maude Ladouceur

Temps partagé (102, 202, 203, 401) :
Valérie Philibert

Anglais : Natalia Khalitova
Catherine Daigle-Roy

Éducation physique :

Hugo Robillard
Jonathan Bilodeau

Arts plastiques

Laurence Bertounesque

Orthopédagogues :

Isabelle Dupuis
Viviane Lauzé

Service de garde

Ouverture: 6 h 15
Fermeture : 18 h

Le service de garde est ouvert lors des journées pédagogiques. Les invitations pour les journées pédagogiques vous sont envoyées par courriel. Nous vous demandons de porter une attention particulière aux dates limites d'inscription pour les sorties. Pour toute information vous devez communiquer avec la technicienne du service de garde, madame Josée Lapointe au 450-492-3583 poste 2.

DINERS À L'ÉCOLE

Il peut arriver, occasionnellement, que vous souhaitiez que votre enfant dine à l'école. Pour ce service de dépannage, vous devez communiquer par téléphone au numéro 450-492-3583 poste 2 et laisser le message. Vous devez aussi informer l'enseignant. En plus de son repas, votre enfant doit apporter ses ustensiles. Vous devez savoir que les friandises ne sont pas autorisées.

Pour tout renseignement concernant le coût de surveillance du diner occasionnel, veuillez communiquer avec la responsable du service de garde au 450-492-3583 poste #2.

Surveillance sur la cour

Pour des motifs de sécurité et de responsabilité, nous vous informons que:

- Le matin, l'arrivée sur la cour débute à 7 h 55. Les portes se ferment à 8 h10.
- Le midi, les élèves qui dinent à l'extérieur peuvent entrer sur la cour à compter de 12 h 52. Les portes se ferment à 13 h 07.
- Après les heures de classe, la cour est réservée au service de garde jusqu'à 18 h.
- Dans le but d'assurer leur sécurité, les élèves ne doivent jamais se présenter sur la cour avant l'heure prévue, car il n'y a pas de surveillance ou alors elle est réservée aux élèves qui bénéficient du service de garde.
- De plus, il est imprudent de laisser les enfants seuls aux abords de l'école en attendant le début de la surveillance.

Absences/départ/retard

Depuis mars dernier, *l'école Jean-Duceppe* a une nouvelle façon de déclarer et de justifier les retards ou les absences par le biais du portail Mozaïk-Parents.



Qu'est-ce que Mozaïk-Parents ?

Mozaïk-Parents est un portail qui vous permet de suivre le cheminement scolaire de votre enfant. Il vous renseigne sur ses résultats, ses absences et son comportement à l'école. C'est un outil exceptionnel pour communiquer avec les enseignants et les intervenants. Si vous n'êtes pas inscrit sur le portail, voici le lien pour y accéder : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

En effet, deux nouvelles fonctionnalités dans la tuile **Absences** feront leur apparition. Une boîte de texte sera aussi visible pour expliquer au besoin.

- **Absences à motiver** : ce qui vous permettra de sélectionner un motif pour justifier le retard ou l'absence de votre enfant.
- **Absences ou départ prévus** : ce qui vous permettra de déclarer des retards, des départs hâtifs ou des absences en sélectionnant les motifs disponibles.

Comment faire ?

- Nous vous invitons à visionner la capsule suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=h0i89Z5hZPA&t=222s>
- Vous n'avez pas encore activé votre portail Mozaïk-Parents : <https://portailparents.ca/accueil/fr/aide.htm>
- Vous pouvez aussi télécharger l'application mobile pour vos appareils. Le nom de l'application pour appareil mobile est « mParent – Portail »
- Une foire aux questions du CSSDA : <https://papp.csaffluents.qc.ca/STI/SoutienSiteCSDA/FaqParent/FaqParent>

Note importante : Si vous faites une déclaration d'absence dans Mozaik-Parents, nul besoin d'aviser le service de garde (SDG), toutefois, si votre enfant est à l'école et qu'il doit s'absenter du SDG, veuillez laisser un message dans la boîte vocale du SDG au poste 6047.

Bulletins et rencontres de parents

Bulletins

PÉRIODE	DATE DE PUBLICATION
1 ^{re} communication	14 octobre 2022
1 ^{re} étape	18 novembre 2022
2 ^e étape	15 mars 2023
3 ^e étape	Semaine du 26 juin 2023

Rencontres de parents

RENCONTRE	DATE
1 ^{re} rencontre	25 août 2022 Sauf projet SAM 601-602
	15 septembre 2022 en PM Projet SAM 601-602
2 ^e rencontre	Tous les parents 1 ^{er} décembre 2022
3 ^e rencontre	Les parents de certains élèves 23 mars 2023
Rencontre projets 6e	1 ^{er} février 2023 (parents et élèves de 5e année)

FERMETURE DE L'ÉCOLE

En cas de tempête, vous pouvez consulter le site internet du Centre de services scolaire des Affluents : <https://cssda.gouv.qc.ca/> . S'il y a lieu, on y annoncera la fermeture des écoles.

VISITEURS

Les visiteurs sont toujours les bienvenus à l'école. Nous vous demandons toutefois de vous présenter au secrétariat, car aucun parent ne peut circuler dans l'école sans avoir obtenu l'autorisation. Nous devons assurer la sécurité des enfants et leur fournir un climat propice à l'apprentissage.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Vous devez signaler au secrétariat de l'école tout changement d'adresse et de numéro de téléphone (maison, travail, cellulaire) le plus rapidement possible.

De même, s'il y a des modifications en cours d'année, vous devez signaler tout changement au niveau des coordonnées de la personne que nous devons joindre en cas d'urgence (informations sur la fiche urgence-santé de chaque enfant).

RÉCRÉATIONS

Elles sont nécessaires pour prendre l'air et se détendre. Pour garder un élève au secrétariat, nous demandons un billet médical justifiant la nécessité, pour l'enfant de rester à l'intérieur.

Lorsque les conditions climatiques l'imposent, les enfants prennent leur récréation à l'intérieur. Comme cette décision n'est prise que quelques minutes avant la récréation, les enfants se doivent de toujours porter des vêtements adaptés au temps qu'il fait.

IDENTIFICATION DES BIENS PERSONNELS

Il est recommandé de bien identifier les vêtements et les articles scolaires de vos enfants. De nombreux articles sont perdus chaque année. Les identifier permet aux adultes de l'école de les retourner à leur propriétaire.